Droit de la communication

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de découvrir les grands enjeux réglementaires liés à la publicité et aux médias. Les thématiques suivantes sont abordées :
1.Introduction et principes généraux de la publicité et de la promotion
2.Les pratiques commerciales déloyales trompeuses
3.La publicité comparative
4.La réglementation de la promotion des ventes
5.Les règlementations spécifiques applicables à la publicité (boissons alcoolisées, tabac, cosmétiques etc.)
6.La protection des créations publicitaires
7.La protection des tiers dans la publicité
8.La protection des données, le RGPD

Compétence à acquérir :

Connaissance des principales règlementations en lien avec la publicité et le marketing digital
Savoir rédiger une argumentation juridique